

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 2 Février 2023**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE**  
**DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 25  
Votants : 30

**D23.023**

L'an deux mille vingt-trois,  
le deux février,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, BLANC Sébastien, VALENTIN Christine, POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, CROUZET Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), CITERIN Sylvie, LAFON Madeleine (pouvoir donné à FABRE Jean), ROCHEREAU Bernadette (pouvoir donné à BLANC Sébastien), POUDEVIGNE Roger, CABIROU Christian, FERNANDEZ Florence (pouvoir donné à ROCHOUX Philippe), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), DE SOUSA Guy, absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, BONNAFOUX Hervé, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 30**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.023: DEMANDE DSIL POUR LA PISCINE DE LA CANOURGUE**

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération D22.096 en date du 17 novembre 2022, concernant le plan de financement ajusté pour le projet de rénovation de la piscine de La Canourgue.

Or, il s'avère nécessaire de déposer un dossier de demande de subvention complémentaire pour ce projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de la piscine de La Canourgue au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), afin de mettre ces travaux en œuvre.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

## PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		€	%
Emprunts		325 166 €	29.68 %
<b>Sous-total autofinancement</b>		325 166 €	29.68 %
Union européenne		€	%
Etat – DETR		151 655 €	13.85 %
Etat – DSIL		120 000 €	10.96 %
Conseil régional	Sport STCMES	150 000 €	13.70 %
Conseil départemental		150 000 €	13.70 %
Conseil Départemental complément		60 000 €	5.48 %
ADEME – volet solaire		138 368 €	12.63 %
<b>Sous-Total subventions publique *</b>		770 023 €	70.32 %
<b>Total H.T.</b>		1 095 189 €	100,00 %

\* dans la limite de 80 %

**Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après avoir délibéré :**

**ADOpte** l'opération de Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la piscine de La Canourgue et les modalités de financement,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

**AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 22 mars 2023,  
 Le Président,

Communauté de Communes  
 AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
 16, Quartier de Trémoulis  
 48500 LA CANOURGUE  
 Jean-Claude SALEIL